



VOLUME 3 NO 2

BULLETIN DE LIAISON

JUIN 1988

MOT DE LA PRÉSIDENTE

Eh bien oui, c'est encore nous de l'R des Centres de femmes! Mais avant que nous partions en vacances, forcées ou non, un Bulletin de liaison sur le congrès rappellera de bons moments à celles qui étaient présentes. Quant à celles qui n'ont pu être là, nous voulons leur faire sentir toute la solidarité qui anime les Centres de femmes dans leur démarche de reconnaissance.

Ce congrès nous a permis, entre autres, de réaffirmer notre polyvalence et notre appartenance à l'R des Centres de femmes du Québec, un Centre de femmes provincial où nous pouvons parler ensemble, agir et ressortir plus fortes d'un travail collectif concerté.

Les Centres de femmes sont là pour rester. Le Regroupement provincial aussi. Les gouvernements le savent bien maintenant, à nous de continuer à tenir à jour notre visibilité.

Avec le repos de vacances bien méritées, nous serons prêtes, j'en suis sûre, pour reprendre à l'automne notre marche vers un financement respectable.

Belles vacances à toutes!

Édith Pelletier

CONGRES 1988 DE L'R DES CENTRES DE FEMMES DU QUÉBEC

Chaleureux, pétillant, enrichissant!

Ce congrès restera certainement un moment important aux yeux des quelques cent participantes. Pas tant à cause du lieu (lieu dont l'heure du "couvre-feu" demeurera longtemps inoubliable!) ou de la chaleur qui a envahi insidieusement la plénière... non, ce dont nous allons nous rappeler, c'est de l'atmosphère enthousiaste, des débats fructueux et des échanges entre nous.

Déjà, la soirée d'ouverture annonçait les couleurs de ce grand rassemblement: quelques courtes allocutions, dont celle de madame Monique Gagnon-Tremblay, ministre de la Condition féminine, gouvernement du Québec..., des monologues désopilants, racontés et joués par Johanne Doré et Danielle Roy, des jeux amusants, permettant aux déléguées de faire connaissance..., des ingrédients à l'image des Centres de femmes qui savent allier la réflexion et la fête.

Les ateliers du samedi ont fourni à toutes l'occasion de discuter des "sujets de l'heure" (violence conjugale, santé mentale, aide sociale, etc...) et de se préparer à la plénière du lendemain. À entendre les commentaires de plusieurs, ces ateliers ont constitué sans aucun doute des lieux très pertinents d'information et d'échange. Les deux questions qui ont soulevé le plus de débats furent sans contredit: la **polyvalence** des Centres et leur rôle dans l'intervention en matière de **violence conjugale**. Ces débats ont d'ailleurs été repris en assemblée générale.

Au cours de cette assemblée, dirigée fermement mais avec beaucoup d'humour et d'entregent par Nicole Lacelle, les déléguées ont réaffirmé très majoritairement leur attachement à ce qui fait la marque de commerce des Centres de femmes: leur polyvalence à tous les niveaux, clientèle, problématiques, approches. On a redit que les Centres sont des carrefours, des maisons ouvertes et chaleureuses où toutes les femmes peuvent recevoir de l'aide, participer à des activités éducatives et s'impliquer en développant leur conscience féministe.

Une exception a été votée: les femmes de communautés culturelles peuvent se regrouper sur la base de leur spécificité. Il n'y a rien de nouveau là-dedans; les règlements généraux de l'R prévoient cette situation. Les discussions qui ont entouré cette exception nous indiquent cependant que nous devons approfondir notre compréhension de la situation des femmes des communautés culturelles. Certaines croiront peut-être que la question se pose seulement à Montréal. Rien n'est moins vrai. Un exemple: des milliers de femmes autochtones vivent dans des régions où sont implantés des Centres de femmes. Ces Centres les rejoignent-

elles? Doivent-ils les rejoindre ou plutôt appuyer les efforts des femmes autochtones qui tentent de s'organiser sur leurs propres bases?

Cette interrogation est très saine dans un mouvement qui avance et se positionne de plus en plus clairement. Nous pouvons en dire autant des résolutions adoptées en matière de violence conjugale, de santé mentale ou d'action collective. D'une part, les Centres affirment leur rôle dans ces domaines; d'autre part, ils reconnaissent l'expérience et l'expertise des ressources communautaires spécialisées.

Voilà qui augure bien pour l'avenir. Par ailleurs, les déléguées ont réclamé de l'R la production d'un cadre de référence sur l'action collective et de la formation sur ce sujet. Cela fera certainement partie du plan de travail du nouveau Conseil d'administration.

Nous ne pouvons ici énumérer toutes les décisions qui ont été prises par l'assemblée. Le procès-verbal sera disponible pour les membres de l'R, dès le **mois de septembre**.

En terminant, je ne peux passer sous silence l'ovation qu'a reçue le C.A. 87-88 de l'R ainsi que sa permanence. C'était tellement émouvant que la coordonnatrice a failli en perdre son bagout! Merci aux Centres pour cette marque de confiance.

Merci au C.A. sortant et, en particulier, à celles qui nous quittent: Francine Lemay (Mauricie-Bois-Francs), Diane Robert (Bas-St-Laurent-Gaspésie-Iles-de-la-Madeleine, Denise Levert (Montérégie). Bienvenue aux nouvelles représentantes régionales, Lydia Ingénito (Montérégie), Louise-Hélène Houde (Mauricie-Bois-Francs) et Colette Marcotte (Abitibi-Témiscamingue).

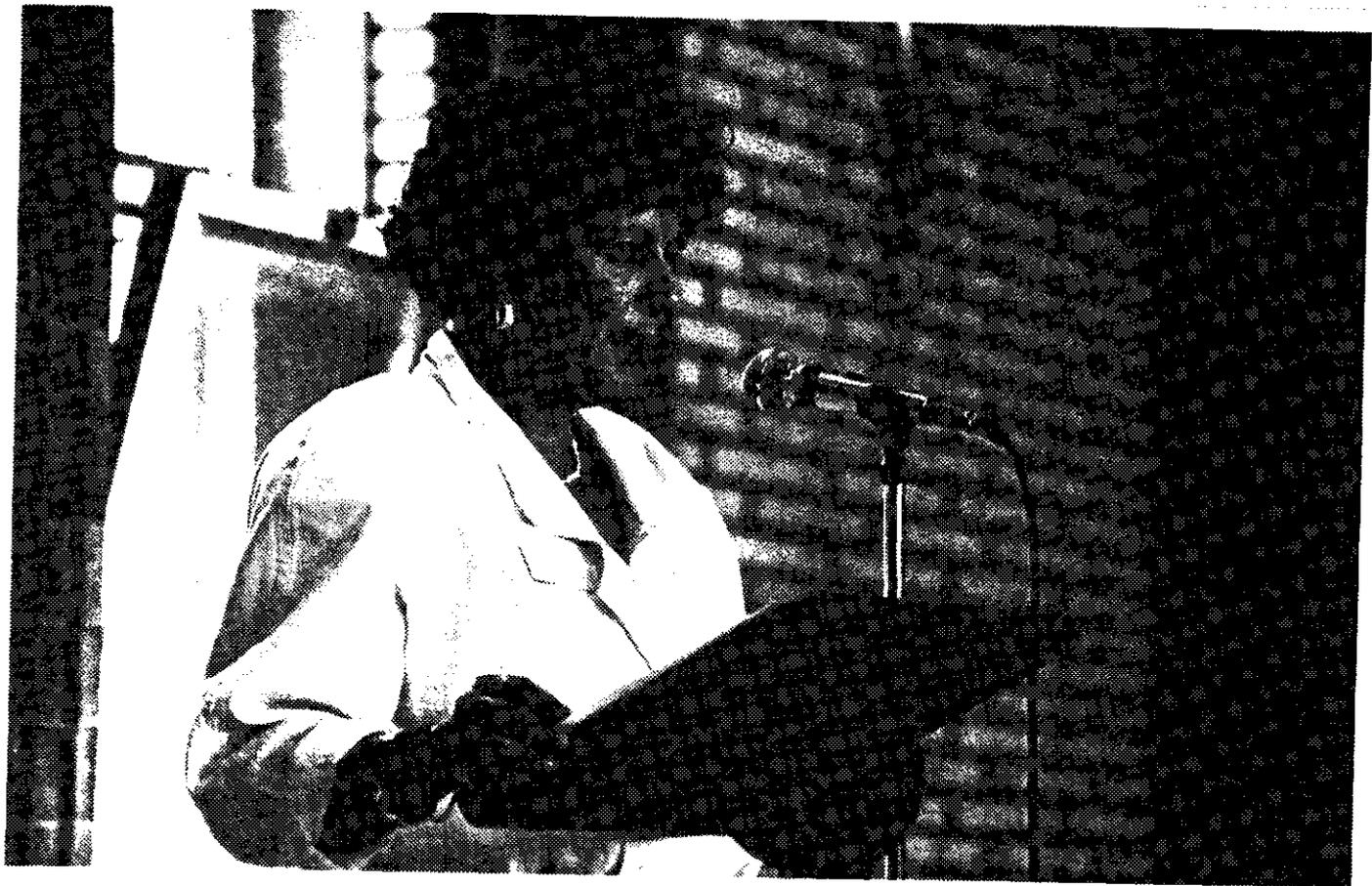
Bravo à l'ancien-nouvel exécutif: Édith Pelletier (présidente), Claudette Bédard (vice-présidente) et Évelyne Maltais (secrétaire-trésorière). Il y aura du pain sur la planche en 88-89!

Je vous souhaite un bel été, chaud mais pas trop (surtout si vous demeurez à Montréal), avec du temps pour tout: soleil, lecture, jeux, siestes paresseuses, bonne bouffe, et tout, et tout!

Françoise David

Note:

L'R sera fermé du 30 juin au 25 juillet.



Edith Pelletier, notre présidente...



Quelques membres du nouveau C.A.. De gauche à droite, Louise-Hélène Houde (Mauricie/Bois-Francs), Guilaine Lévesque (Côte-Nord), Josée Pilette (Outaouais), Thérèse Légaré (Québec), Lydia Ingonito (Montérégie), Évelyne Maltais (Montréal) et Edith Pelletier (Saguenay/Lac St-Jean/Chibougamou/Chapais).



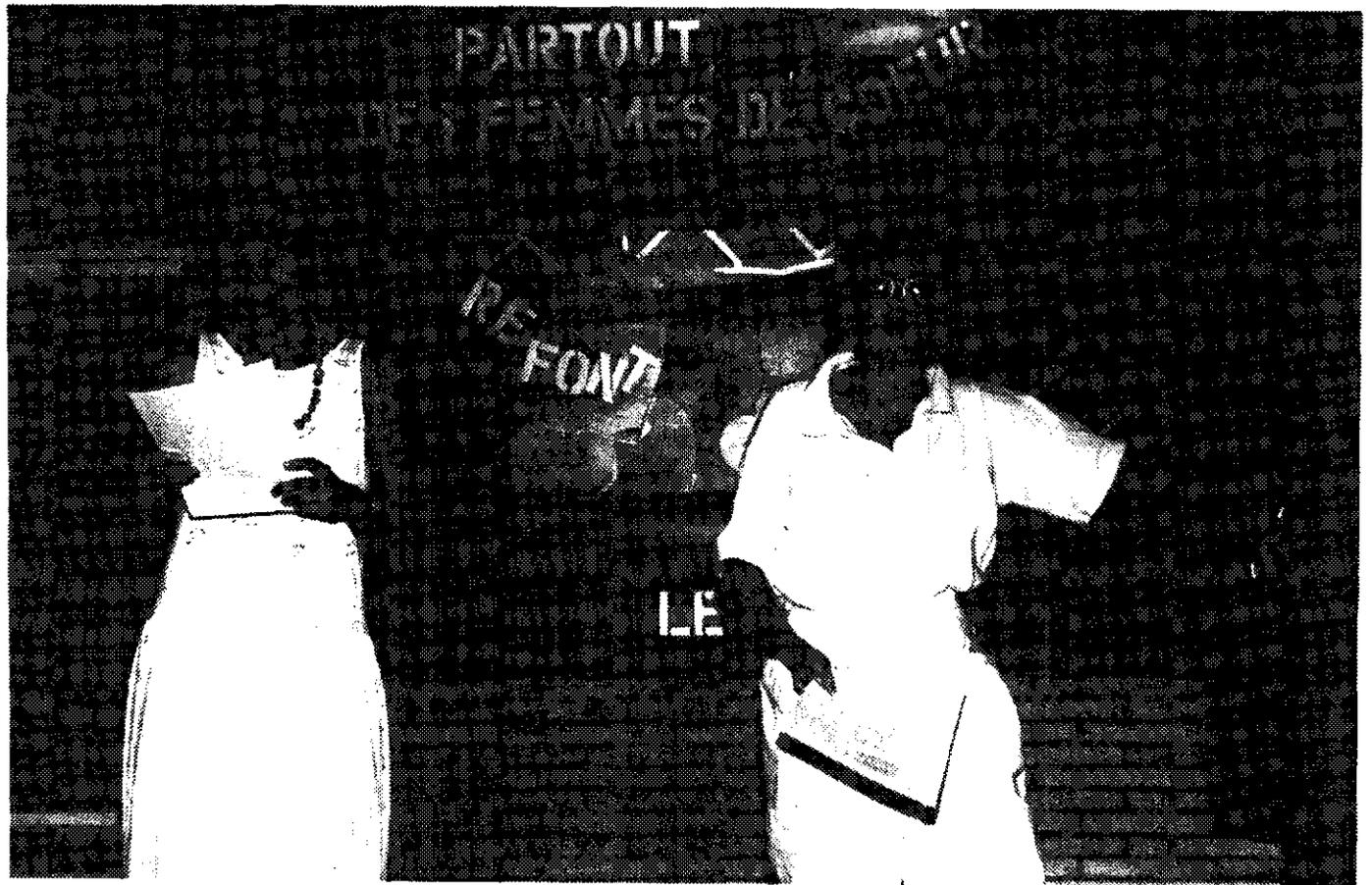
Madame Monique Gagnon-Tremblay, ministre déléguée à la Condition féminine.



Le dîner collectif, une autre occasion d'échanger.



Jehanne Deré, monologiste: "Mes sœurs, m'aimez-vous?!!!"



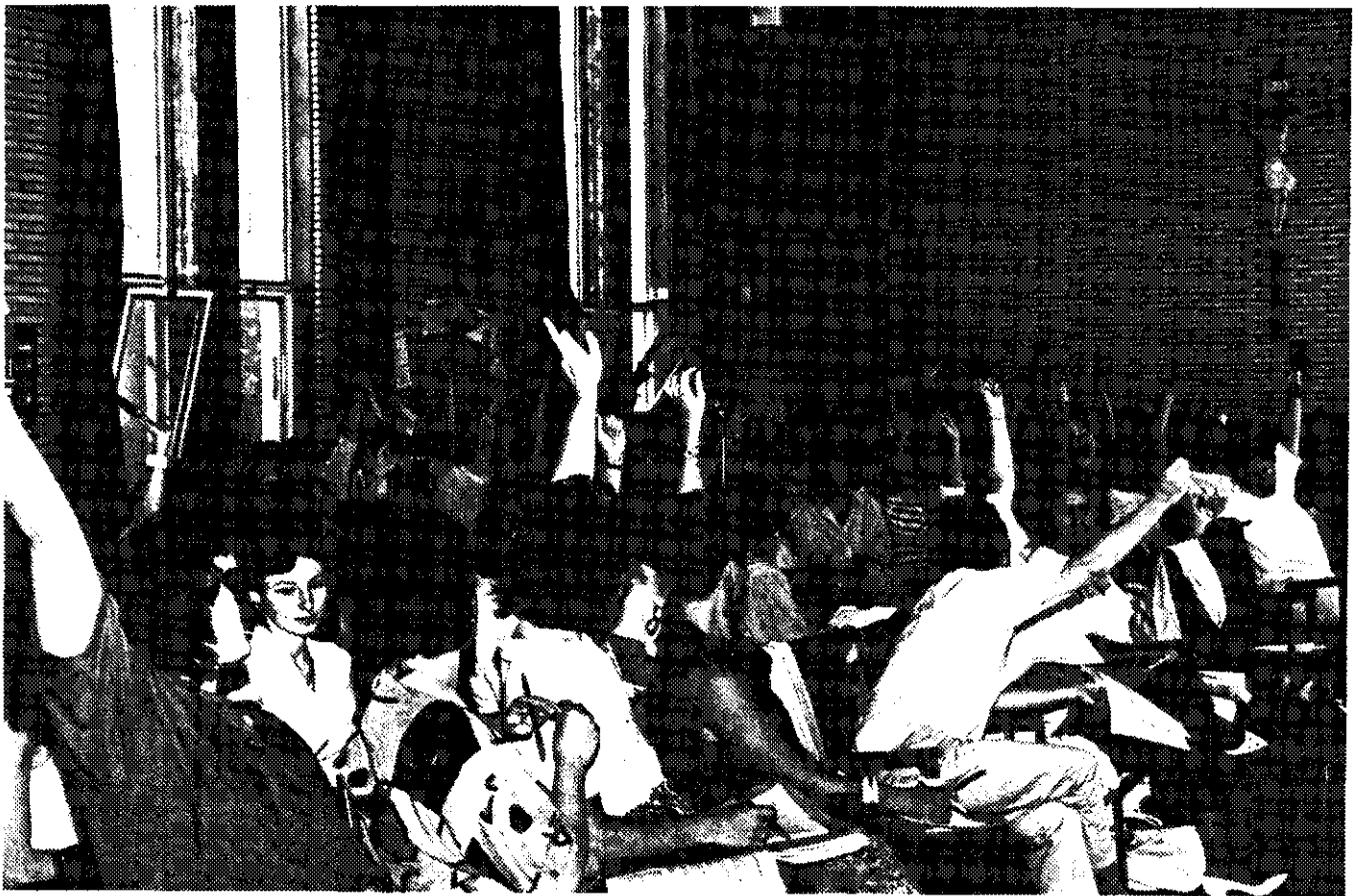
Danièle Rey, monologiste, et Françoise David, coordonnatrice, cheffes de la chorale improvisée.



Atelier sur "La réforme de l'aide sociale".



Atelier sur "L'action collective".



Une assemblée générale des plus vivantes!



Aline Beillargues et Nicole Lacelle, secrétaire et présidente de l'assemblée générale.

TEXTE DES TÉLÉGRAMMES QUE NOUS AVONS RECU LORS DU CONGRES

Nous regrettons de ne pouvoir participer à la soirée d'ouverture de votre congrès annuel, moment privilégié de ressourcement et d'affirmation de nos liens. Nous voulons cependant vous offrir tous nos voeux de succès pour votre congrès, ainsi que vous souhaiter une soirée aussi animée et chaleureuse que possible.

**Ginette Busque, présidente
Fédération des femmes du Québec**

.....

Bonjour, bon congrès, toute notre solidarité.

Les Centres de femmes sont importants afin que se complète la courtepoinTE du mouvement des femmes.

**Danielle Hébert
Pour le Comité de condition féminine de la C.S.N.**

.....

C'est avec grand plaisir que j'ai reçu votre invitation à assister au congrès annuel de votre association. J'ai cependant le regret de vous annoncer qu'il me sera impossible d'être des vôtres pour l'occasion.

J'aimerais cependant souligner l'importance des efforts que font des organismes tels que le vôtre pour améliorer la condition de la femme. Grâce à ces efforts, nous pourrions conjointement atteindre les grands objectifs actuels du gouvernement en matière de promotion de la femme, à savoir l'égalité économique, la justice sociale et la pleine participation des femmes à la vie de la société. Je vous encourage à poursuivre votre magnifique travail et vous souhaite, à toutes, un excellent congrès.

**Lucien Bouchard
Secrétaire d'État
Ottawa**



"Le congrès de l'R, j'y reviendrai sûrement l'an prochain... si maman (Lyndha Tremblay) y consent..."

DOCUMENTS DISPONIBLES À L'R

- Commission Rochon: un texte de 28 pages qui développe la position commune à 10 groupes de femmes dont l'R des Centres de femmes. Coût: 2,50\$ (transport inclus)
- Cadre de référence: "Les Centres de femmes; une alternative à l'isolement psycho-social des femmes". Coût: 4,50\$ (transport inclus)
- Rapport de l'enquête sur les besoins et les ressources en formation dans les Centres de femmes (préparé par Johanne Bouchard). Coût: 4,50\$ (transport inclus)
- Les Centres de femmes parlent argent; l'état de leur financement (novembre 1986) Coût: 4,00\$ (transport inclus)

Les commandes seront prises par Nicole Caron, à partir du 25 juillet.